

Formation organisation et gestion d'un service de transport

Personnes concernées

Être impliqué dans la gestion d'un parc ou dans une activité d'affrètement.

Objectifs de la formation

Appréhender la place et l'importance du transport dans la chaîne logistique. Connaître les principaux aspects de la réglementation et du transport routier. Organiser et gérer la fonction et
les moyens de transport.

Contexte

La gestion d'une flotte de véhicules n'est pas seulement l'apanage des entreprises de transport. Certaines sociétés peuvent intégrer une flotte de véhicule et en organiser la gestion et le
fonctionnement.

Contenu de la formation

- FONCTION TRANSPORT ET STRATÉGIE COMMERCIALE,
- COÛT DU TRANSPORT : CONSÉQUENCES DE L'ORGANISATION LOGISITIQUE,
- RÉGLEMENTATION SOCIALE DU TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES,
- DROIT DU TRANSPORT ET PRINCIPAUX TEXTES DE LOI SÉCURITÉ MODERNISATION,
- PARC PROPRE ET SOUS-TRAITANCE : AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS,
- GESTION DE PARC ET SUIVI DES COÛTS TECHNIQUES,
- CHOIX DU MATÉRIEL DE TRANSPORT ET FINANCEMENT,
- INFORMATIQUE ET TRANSPORT : DISPONIBILITÉ ET RETOUR DE L'INFORMATION POUR OPTIMISER LA PRESTATION.
- TABLEAU DE BORD ET MOTIVATION DU PERSONNEL DE CONDUITE.

* Ces contenus de formation peuvent être personnalisés selon les entreprises.



Formation organisation et gestion d'un service de transport

Prérequis
Être impliqué dans la gestion d'un parc ou dans une activité d'affrètement

Durée
Variable selon le centre de formation

Formateurs
Formateurs reconnus compétents

Dispositifs de suivi
Feuille d'émargement par ½ journée et attestation de formation

Lieu de formation
Au sein d'un centre City'Pro

Méthodes pédagogiques
Méthodes actives adaptées à la formation des adultes

Modalités d'évaluation et type de reconnaissance de la formation délivrée
– Évaluation continue des acquis par le formateur, complétée en fin de formation par un questionnaire, une étude de cas et/ou une mise en situation adaptée aux objectifs pédagogiques.
– Délivrance d'une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs suivis et les résultats de l'évaluation des acquis.

Délais d'accès
Variable selon modalités de financement et disponibilités en agence

Modalités d'accès
Consultez la page agence sur le site city-pro.info

Accessibilité
Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès de l'agence concernant l'accès à la formation visée

Tarifs et modalités des financements
En centre City'Pro ou sur city-pro.info